

L'Arche

Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Septembre 2008

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros - Abonnement 8 euros.

Pique-nique avec l'accueil de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri le Relais SOS

*« Penser autrement le travail social en banlieue »
Du tramway au Chalet
Grande brocante – Journées d'Entraide
(15 et 16 novembre)*

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07
Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71
Site internet : www.fnds.org
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 221

Villefranche Montmartin
96, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE
■ Hébergement d'urgence
24 places



Accueil La Main Tendue
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche
■ Accueil de Jour
60 personnes par jour



Villefranche sur-Saône

Recyclerie

82, av. Apollinaire - 69009 Lyon
■ Atelier d'insertion
1 poste



Accueil Saint-Vincent

10, rue Bellière - 69005 Lyon
■ Accueil de Jour
90 personnes par jour



Résidence le Bordeaux

1, rue du Belier - 69002 Lyon

■ Hébergement d'insertion

- Action Familles
100 places
- Foyer Eugène Pons
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)
- Unité Béliér
15 places

Pôle Familles

1, rue du Belier - 69002 Lyon
■ Accompagnement
150 familles suivies



Gymnase Clémenceau

66, rue Bèchevelin - 69007 Lyon
■ Hébergement d'urgence
Sur réquisition du Préfet
100 places



Le 122

122, rue de Gerland - 69007 Lyon
■ Hébergement d'urgence
15 places



■ Hébergement d'insertion
25 places



Service Insertion

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
■ Accompagnement
et Insertion par l'activité
170 personnes suivies



Atelier Tri objets

58, quai Gillet - 69004 Lyon
■ Atelier d'insertion
7 postes



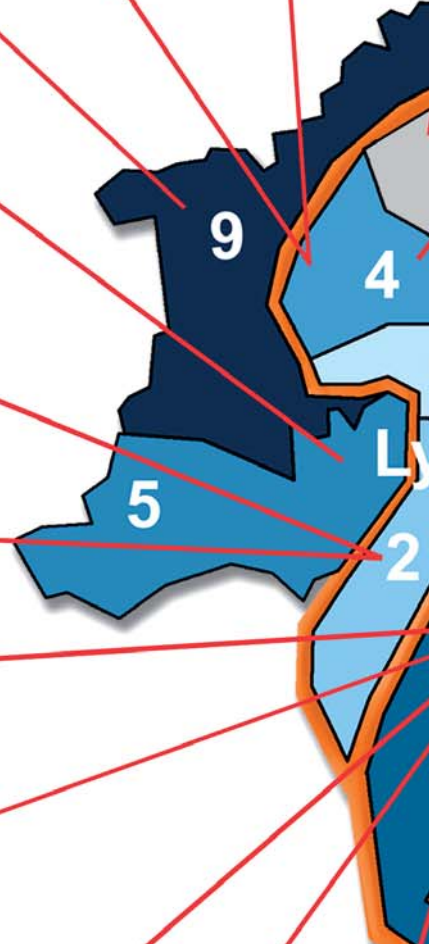
Atelier Polyvalent

58, quai Gillet - 69004 Lyon
■ Atelier d'insertion
9 postes



Ant

8, bis
■ Hé
50



115
Veille Sociale
Téléphonique
Orientation
Signalement
Écoute

Régulation de 213 places



Foyer Eugène Pons

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
■ Accompagnement
85 personnes suivies
(jeunes de 18 à 28 ans)



Atelier Transport

85, rue Sébastien Gryphe
■ Atelier d'insertion
10 postes



Légende



Hébergement d'urgence

Capacités maximales :

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'urgence : 362 places
- Hébergement d'insertion : 357 places

enne Familles
rue Ferber - 69300 Caluire
Hébergement d'insertion
places



Résidence Catherine Pellerin
79, rue Eugène Pons - 69004 Lyon
Hébergement d'urgence
25 places



La Rencontre
2, rue Pelletier - 69004 Lyon

Accueil de Jour
50 personnes par jour



Accompagnement
189 personnes suivies



Centre Gabriel Rosset
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon

Hébergement d'urgence
148 places



Hébergement d'insertion
Unité Père Chevrier
28 places



Accompagnement
250 personnes suivies



Pôle d'Accompagnement Renforcé
25 places



Santé
Lits de repos
12 places



Lieu d'hygiène
1 271 soins



Point Santé
5 859 consultations



Atelier Cuisine

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
Atelier d'insertion
10 postes



Atelier Entretien

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
Atelier d'insertion
Nettoyage - buanderie - maintenance
13 postes



Résidence Le "85"

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
Hébergement d'insertion
20 places



Résidence Les Hortensias

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
Hébergement d'insertion
22 places



Relais SOS

98, rue Marius Berliet - 69008 Lyon
Accueil de Jour
120 personnes par jour



Accompagnement
120 personnes suivies



Atelier Tri textile

40, rue Saint Jérôme - 69007 Lyon
Atelier d'insertion
24 postes



Auberge des familles

51, rue Roger Salengro - 69200 Vénissieux
Hébergement d'urgence
38 places

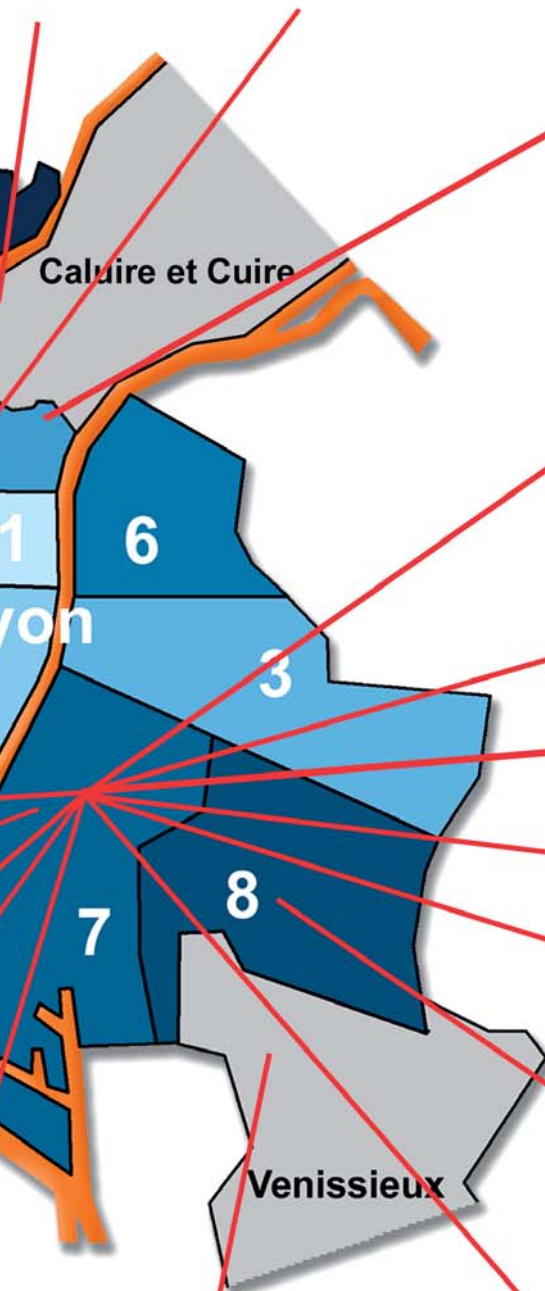


Hébergement d'insertion
12 places



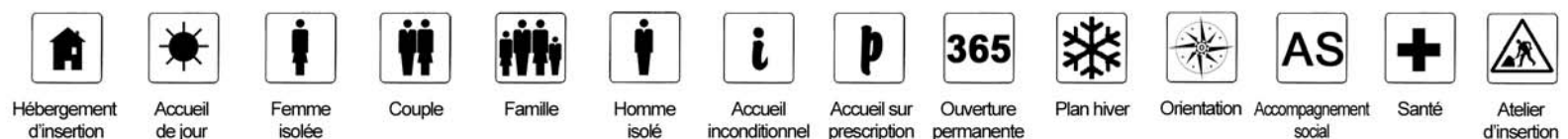
Antenne Familles

2, rue des Saules - 38280 Villette d'Anthon
Hébergement d'insertion
60 places



69007 Lyon

e





Benoît Viannay
Président

Editorial

82 propositions du Sénat... 89 propositions du Foyer

A la même époque, le Sénat et le Foyer ont fait respectivement 82 et 89 propositions ; le Sénat pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, le Foyer avec son plan d'actions auprès des sans abri.

Le 7 juillet, la mission commune d'information du Sénat sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a rendu public son rapport ⁽¹⁾ dans lequel il formule 82 propositions pour garantir l'efficacité des politiques mises en œuvre en la matière.

Nous avons été reçus le 30 avril par cette commission et lui avons présenté nos axes de travail dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement, de l'accompagnement et de l'insertion des plus démunis ⁽²⁾.

Le 24 juin, le plan d'action du Foyer pour les cinq années à venir, a été approuvé par le Conseil d'administration.

Il contient 89 propositions élaborées par les huit groupes de travail composés paritairement de bénévoles et de salariés.

Ce plan fait suite à un travail de réflexion sur la stratégie du Foyer, après avoir réaffirmé au préalable ses missions et l'éthique à laquelle se référer ⁽³⁾.

Parmi ces propositions qui seront détaillées dans un prochain numéro de l'Arche, nous considérons comme importants :

- **la place des passagers, leur implication et leur représentation au sein du Foyer**
- **la création d'un service des ressources bénévoles pour l'accompagnement, la formation, etc. des 1000 bénévoles présents dans toutes les activités du Foyer**
- **le développement des Accueils de jour :** « Ceux qui sont sans droits ont droit aux accueils de jour. Ce sont des lieux de citoyenneté, où les plus précaires peuvent être citoyens » ⁽⁴⁾.
- **le renforcement de l'encadrement, de la formation, et de l'accompagnement des personnes, du service insertion**
- **le devoir de rigueur et de transparence dans l'utilisation de nos ressources, en renforçant notre indépendance et notre capacité d'innovation.**
- **l'importance de la communication pour la sensibilisation et la formation du public à la pratique de la solidarité.**

Ce programme d'actions sera mis en place progressivement, associant salariés et bénévoles, avec le souci de la recherche du mieux plutôt que celui de la perfection. « Chacun apporte ce qu'il a : celui qui a de la tête apporte ses capacités intellectuelles, celui qui a des muscles sa force de travail, celui qui est gai sa bonne humeur... celui qui commande car il en faut un devra être comme celui qui sert, faisant les tâches les plus humbles. » ⁽⁵⁾

(1) Rapport d'information Sénatorial N°445 (2007-2008) : La lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une responsabilité à partager – tome 1 : Rapport (Voir cahier social page 15)

(2) Rapport d'information Sénatorial N°445 (2007-2008) : La lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une responsabilité à partager – tome 2 : Auditions et déplacements – Compte rendu du déplacement à Lyon à partir de la page 20 (<http://www.senat.fr/rap/r07-445-2/r07-445-22.html>)

(3) Arche sous l'Arc en Ciel n°217 et n°218

(4) Martine Buhrig responsable des Accueils de jour du Foyer – « Quel avenir pour les Accueils de jour ? » - Paris 27/10/2007

(5) Gabriel Rosset – « J'étais sans abri et tu m'as accueilli »

Sommaire

Missions du Foyer	2/3
Editorial	4
Horaires Bric à Brac	25
Bénévole au Foyer	26
Dons	27

Brèves

Agenda	5
Grande brocante	5
Inauguration du Centre de Tri textile	5
Ouverture d'une Recyclerie	6
Le Foyer au Salon-Festival du Mécénat	6
Des petites gouttes qui font de grandes rivières	6
Le Tournoi du Nouveau Monde	6
Les Jardins au Grand Cœur	6

Vie du Foyer

Colloque Errance et Handicap	7
Inauguration de la Résidence le Bordeaux	8
Des vacances pour les familles en difficulté	10
L'identité du Foyer	16
De fil en aiguille	17
Du tramway au chalet	18

Cahier social

Penser autrement le travail social en banlieue	13
Rapport sénatorial	14

Cahier économique

Arbres de la Solidarité	20
Réduction d'impôts	21
Fondation Bouygues Telecom	21

Spiritualité et Culture

Pédagogie : le devoir de résister « Je sens déjà mes épaules se courber... »	22
	24

Rédaction

Directeur de rédaction :

Benoît Viannay

Rédacteur en chef :

Benoît Viannay

Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Bruno de Boissieu, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

3^{ème} trimestre 2008

Directeur de la publication :

Benoît Viannay

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St Martin-en-Haut

Tirage : 24.500 exemplaires

Agenda

Mi-septembre
Ouverture
d'une recyclerie
 à Francheville
 voir page 6
 et page 25

30 Septembre
à 10h00
Inauguration du
Centre de Tri Textile
 17 rue de Toulon
 69007 Lyon

9 Octobre
Colloque Errance
et Handicap
 Salle de la Ficelle
 65 Boulevard des
 Canuts
 69004 LYON
 Voir page 7

15 et 16 novembre
Journées d'Entraide
Grande brocante
 Au Palais des Sports
 de Gerland
 Voir ci-contre
 et pages 11 et 12

Période de la
Toussaint:
 Fin octobre
 début novembre
 Cérémonie
 d'hommage aux
 Passagers disparus.
 Elle aura lieu devant
 les caveaux du Foyer
 Notre-Dame des Sans-
 Abri au Cimetière de la
 Guillotière.

Période de l'Avent
 Fin novembre
 à fin décembre
Distribution de
messages aux portes
 des églises, pour
 inciter les Chrétiens à
 « *aider le Foyer à vivre*
l'esprit de Noël toute
l'année »

Retrouvez toute
 l'actualité du Foyer sur
www.fndsa.org

Grande brocante - Journées d'Entraide

15 et 16 novembre 2008 - Palais des Sports de Gerland

350 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon

Samedi 15 novembre de 9h00 à 18h00

Dimanche 16 novembre de 10h00 à 18h00

Entrée: 2 euros le samedi, gratuite le dimanche

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri organise, comme chaque année, les « Journées d'Entraide » : sa grande brocante solidaire.

Cette manifestation permet aux Lyonnais d'aider le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés, en achetant **les plus beaux articles** donnés à l'association.

Nous vous invitons à découvrir les 1.200 m² d'exposition proposant vêtements, jouets, meubles, livres, brocante, tableaux, dentelles, etc. de très grande qualité, aux meilleurs prix !

Vous trouverez des tracts à détacher concernant cette manifestation aux **pages 11 et 12**, afin de pouvoir les diffuser très largement auprès de vos proches, amis, voisins...

Inauguration du Centre de Tri textile

Venez fêter l'événement !

30 septembre à 10h00

Le Président, le Conseil d'administration, et le Service Insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sont très heureux de vous convier à l'inauguration, le mardi 30 septembre à 10h00, des nouveaux locaux de l'Atelier d'Insertion Tri Textile.

Ces nouveaux locaux amélioreront les conditions de travail et créeront 6 postes de travail supplémentaires (16 à 18 postes) pour une trentaine de personnes en insertion (chômeurs longue durée, anciens sans abri...).

Ainsi cet atelier, qui traite aujourd'hui 5 tonnes de vêtements par jour, devrait développer son activité afin de faire face aux besoins du Foyer, sans cesse en augmentation.

L'opération été réalisée grâce aux dons faits au Foyer notamment au titre de l'ISF et grâce à la participation de la fondation Bouygues Telecom (voir Cahier économique Page 21).

Nous vous attendons nombreux

le 30 septembre à 10h00 au Centre de Tri Textile

Atelier d'insertion du Foyer Notre-Dame de Sans-Abri

17 rue de Toulon - 69007 Lyon

Merci de confirmer votre venue.

Ne jetez plus, donnez !

Ouverture d'une Recyclerie à Francheville

D'ici la fin du mois de septembre, en partenariat avec la communauté urbaine du Grand Lyon et SITA MOS, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ouvre un nouvel atelier d'insertion : la Recyclerie de Francheville.

Ce bungalow tenu par du personnel en insertion du Foyer, permettra d'accroître les possibilités déjà offertes aux lyonnais d'aider le Foyer en récupérant vos articles en bon état pour les redistribuer en priorité aux ménages en situation de grande précarité. Le surplus sera vendu au profit de notre association.

En apportant vos meubles, objets, livres, jouets, etc., vous soutenez notre action auprès des plus démunis tout en participant au développement durable par la réduction du volume des déchets.

Souhaitons qu'elle remporte le même succès que son aînée basée à Lyon 9^{ème} !

Recyclerie de Francheville : Bungalow au cœur de la déchetterie

Adresse : 29 route de la Gare – 69360 Francheville

Téléphone : 04 78 59 04 32

Horaires : Mêmes horaires que la déchetterie :

– **Du 1^{er} novembre au 31 mars :** Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h. Le samedi : 9h-17h. Le dimanche : 9h-12h. Fermeture jours fériés.

– **Du 1^{er} avril au 31 octobre :** Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h. Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h. Fermeture jours fériés.

Autres centres de dépôt de dons : Voir page 25

Des petites gouttes qui font de grandes rivières

« Je te donne, un gateaux, une carte, un tiquet, en échange que tu me done ta joua et tu sera eueu ».

Cette phrase a été écrite par un élève de maternelle de l'école du Saint-Sacrement à Lyon à l'occasion de la journée humanitaire pour les exclus.

Un grand merci aux écoles maternelles, primaires, collèges, lycées et grandes écoles qui ont organisé et participé à différentes manifestations pour aider le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ces derniers mois.

Quêtes, collectes de produits d'hygiène, brocantes organisées au profit du Foyer, ventes de crêpes, tombolas, vente de tickets repas, concerts, nombreuses sont les possibilités d'actions à mener par les jeunes.

Vous souhaitez avec votre école ou votre groupe participer à une opération en faveur du Foyer, contactez nous !

Téléphone : 04 72 76 73 53

Site internet du Foyer : www.fnds.org/vie/jeunes.htm

Le Tournoi du Nouveau Monde :

Quand des « Sans Abri » invitent leurs voisins à jouer à la pétanque - Tournoi

Cette troisième édition organisée par les Employés en Insertion du Foyer avait pour but d'échanger avec les voisins du quartier, en passant un moment agréable, humaniste et chaleureux. Ce fut une réussite !

Ce 21 juin, les 20 doublettes, mélangeant « sans » et « avec » domicile se sont affrontées sur la place Jean Jaurès (Lyon 7^{ème}), sous l'œil aguerris des arbitres Raymond et Maurice (Employés en Insertion).

Les gagnants ravis ont remporté - outre la coupe de rigueur, des bons d'achats à utiliser dans les Bric à Brac.



Les Jardins au Grand Cœur

L'association Parcs et Jardins de Rhône-Alpes a encore une fois démontré que solidarité peut rimer avec passion.

En ouvrant leur patrimoine secret au public, une trentaine de propriétaires de jardin ont pu présenter leurs réalisations : fleurs, bosquets, arbustes taillés ou rares, grands et petits jardins, parcs remarquables, parfois centenaires ; chaque lieu ayant ses particularités, ses richesses !

Organisateurs et visiteurs ressortent de cette expérience une nouvelle fois heureux grâce aux rencontres tout comme l'apport de 2.435 euros au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri !

Plus d'information sur l'association et la manifestation « Les Jardins au Grand Cœur » sur le Blog : <http://jardins-au-coeur.blogspot.com/>

Le Foyer au Salon-Festival du Mécénat

Le Foyer a tenu un stand lors de la seconde édition du Salon-Festival du Mécénat organisé à Lyon les 25 et les 26 juin.

Le Salon-Festival du Mécénat a pour objectif de développer le mécénat en professionnalisant la rencontre entre les porteurs de projets et les entreprises tout en s'appuyant sur les outils mis à leur disposition. De nombreuses conférences et ateliers ont lieu pendant les deux jours.

Les rencontres ont été très riches avec des associations locales, nationales, exposants ou visiteurs. Nous avons expliqué notre implication auprès des plus démunis, nos pratiques et pris des contacts. Un salon parfaitement organisé, conférences, débats et concerts ont rythmé les journées. Un seul regret cependant, la faible présence de Mécènes.

Ce stand nous a été offert par la société **Eurexpo Lyon**, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

Colloque Errance et Handicap

9 octobre 2008

Le colloque du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sur « Errance et Handicap » se déroulera le 9 octobre 2008 à la Salle de la Ficelle 65, boulevard des Canuts 69004 Lyon.

Des personnes atteintes de déficiences sensori-motrices et/ou en grande souffrance psychique se retrouvent en situation d'errance dans la ville.

Comment analyser et comprendre ce processus et comment développer des réponses adaptées ? Quels sont les obstacles rencontrés et quelles innovations pertinentes proposer ?

Charles Gardou, Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université Lyon 2 et spécialiste du handicap, posera la question du handicap comme privation de liberté ; Jean Furtos, psychiatre et directeur scientifique de l'OLNMSP de l'ORSPERE, mettra l'accent sur la part de l'auto exclusion dans le binôme errance et handicap ; Martine Buhrig, socio-anthropologue et responsable des Accueils de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, proposera la notion de lèpre sociale comme clé d'analyse du mépris sociétal.

Les usagers des Accueils de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et Franck Biasini, metteur en scène et cinéaste, éclaireront cette réalité par leurs regards croisés sur l'errance et le handicap.

Le film de Franck Biasini et Martine Buhrig, « Errance et Handicap : une réalité singulière de l'urgence sociale », ouvrira la table ronde sur « Face aux situations sociales d'exclusion et d'errance au niveau de la ville, quelles interventions possibles et quel questionnement ? »

Colloque Errance et Handicap - 9 octobre 2008

Salle de la Ficelle - 65, boulevard des Canuts - 69004 Lyon

Renseignements et inscriptions :
www.fnds.org – Téléphone : 04 72 76 73 53

Entrée gratuite – Repas : 10 euros

Programme :

8H30 **Accueil**

9H00 **Ouverture**

Alexandre Fredericq, Directeur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

9H15 « **Le handicap, une privation de liberté** »
Charles Gardou, Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université Lyon 2, membre de l'Observatoire National sur la Formation, la Recherche et l'Innovation sur le Handicap (ONFRIH).

« **La part de l'auto exclusion dans le binôme errance et handicap** »

Jean Furtos, psychiatre, directeur scientifique de l'OLNMSP l'ORSPERE.

10H30 Pause

10H45 « **La lèpre sociale et le mépris sociétal** »
Martine Buhrig, socio-anthropologue, responsable des Accueils de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

« **Regards croisés sur l'errance et le handicap** »
Théâtre

Les usagers des Accueils de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et Franck Biasini, metteur en scène et cinéaste

12H30 Repas

Séance de signature des auteurs au stand de la Chronique Sociale

13H45 « **Errance et handicap : une réalité singulière de l'urgence sociale** »

Film de Franck Biasini et Martine Buhrig

14H15 « **Face aux situations sociales d'exclusion et d'errance au niveau de la ville, quel questionnement et quelles interventions possibles ?** »
Table ronde

Frédéric Asensio, Responsable de la Résidence Catherine Pellerin du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Julie Bellenger, Handicap International

Dominique Bolliet, Maire du 4^{ème} arrondissement de Lyon,

Olivier Duchosal, CLRD,

Sylvie Guillaume, Adjointe au Maire de Lyon, Déléguée aux affaires sociales et aux solidarités, à la santé et aux handicaps,

Samuel Guinard, Directeur Général de la Fondation Arc-en-Ciel,

Pascale Guyot de Salins, DDASS,

Nadine Michel, Commission inter-associative.

16H30 **Synthèse**

Martine Buhrig

Inauguration de la Résidence le Bordeaux

Fruit d'un partenariat exceptionnel

Le 12 juin dernier est à marquer d'une pierre blanche. C'est lors de cette journée qu'a été inauguré au plein cœur de la ville de Lyon, le Centre d'Hébergement d'Insertion dénommée la Résidence le Bordeaux.

Benoît Viannay, président du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a chaleureusement remercié les représentants, venus en nombre, des associations, des collectivités territoriales, du Département, de la Région ainsi que de l'Etat: *"Votre présence est la manifestation de votre attachement pour le Foyer et un encouragement pour les 90 salariés et les 1000 bénévoles à poursuivre leur action au service des plus démunis, et plus particulièrement des 140 personnes hébergées dans cette résidence."*

C'est à Bruno de Boissieu, ancien président mais aussi initiateur et fondateur de ce projet qu'est revenu la tâche d'expliquer la genèse

Hôtel de Bordeaux s'est présentée. C'est à ce moment précis qu'un legs providentiel très important est tombé dans les comptes du Foyer permettant de financer l'acquisition de ce grand hôtel en 2002."

Ensuite deux phases successives de travaux ont permis la mise aux normes de ce bâtiment qui abrite désormais des familles, des jeunes gens en insertion ainsi que des personnes "vieillissantes".

Ces familles sont installées pour une durée limitée afin de régler les problèmes financiers, de santé, administratifs... et enfin d'entrer dans un parcours d'insertion par le logement effectué avec le Foyer; un fait souligné et remarqué positivement par tous les intervenants. En effet, Sylvie Guillaume, adjointe aux affaires sociales de Lyon a mis en avant la qualité du partenariat avec le Foyer, *"premier partenaire de l'urgence sociale travaillant intelligemment avec les autres associations lyonnaises"*, des termes repris par Alberic de Lavernée, vice-président du Conseil général du Rhône: *« Le partenariat du Département et du FNDSA est ancien et solide. C'est dans cet esprit aussi que l'OPAC du Rhône crée plus de 600 logements sociaux par an. Je suis admiratif du travail effectué par le Foyer et par ce qu'un seul homme, Gabriel Rosset, a pu déclencher, c'est à dire la pérennité d'une association forte de l'engagement de professionnels et de bénévoles. »*

C'est le concept de parcours résidentiel mis en place par le Foyer qu'a voulu mettre en exergue M. Queyranne, président du Conseil régional de Rhône-Alpes: *« Nous avons déjà une convention de formation professionnelle avec le Foyer et il nous a semblé important de nous impliquer en aidant leurs investissements pour des structures d'insertion qui accompagnent les personnes par le logement mais aussi pour leur réinsertion afin de ne pas les laisser en marge. On a beaucoup parlé de la loi DALO mais il faut un accompagnement social pour entrer dans le logement. »*

Avant de dévoiler la plaque inaugurative et de visiter les locaux, M. Bidal représentant le Préfet Jacques Gérard, a voulu marquer fortement la reconnaissance de l'Etat envers le Foyer en soulignant ses 58 années d'existence *« lui conférant une autorité morale incontestée dans l'agglomération lyonnaise. »* Il a



d'une telle entreprise: *"En 2001 lors du Plan Froid, les écoutants de la veille sociale téléphonique du 115 (NDLR: tâche confiée par l'Etat au Foyer), ne trouvaient pas de solution d'hébergement pour une cinquantaine de personnes, principalement des familles avec enfants. A la fin du plan Froid, plus de 500 places d'hébergement étaient fermées; or, il y a autant de personnes à la rue en été et près d'une centaine de personnes n'avaient pas d'hébergement." Ne trouvant pas de solution, le Foyer était alors amené à placer ces familles dans des chambres d'hôtel pendant quelques nuits. « Pour le Foyer, les soirées de printemps plus clémentes ne sont pas un prétexte pour laisser des gens à la rue. (...) C'est alors que l'opportunité d'acquérir le Grand*

aussi insisté sur le fait qu'en aucun cas à l'heure « où l'on parle beaucoup de désengagement de l'Etat, celui-ci restait un interlocuteur privilégié du Foyer » en faisant remarquer qu'une convention annuelle de fonctionnement était depuis longtemps établie et que l'effort budgétaire contre l'exclusion avait été multiplié par deux entre l'exercice 2006 et 2007 : « ce sont 21 millions d'euros que se partagent les associations dans le cadre du PARSA. »

Pour l'occasion il a annoncé une très bonne nouvelle : le préfet délégué général auprès du premier ministre chargé de la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, Alain Régnier, a octroyé pour la Région Rhône-Alpes une aide supplémentaire pour l'hébergement d'urgence.

Propos recueillis par Ingrid Bécuwe

La Résidence le Bordeaux

Trois publics se côtoient dans ce Centre d'Hébergement d'Insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

D'une capacité maximale de 140 places, la Résidence le Bordeaux permet aux personnes issues de l'urgence sociale, la mise en place d'un parcours d'insertion et d'intégration.

– L'accueil des jeunes en insertion :

« Le Foyer Eugène Pons » a pour objectif l'insertion par l'hébergement et l'accompagnement social d'hommes isolés, âgés de 18 à 28 ans, orientés par les centres d'hébergement, les accueils de jour et les partenaires.

- Capacité d'accueil : **24 places**
- Durée moyenne de séjour de **8 mois** en 2007
- Sorties positives : **80 %** en 2007

– L'accueil des personnes « vieillissantes » :

« L'unité Bélier » a pour objectif d'offrir un cadre de vie apaisé et un mieux-être à des personnes dites « vieillissantes », particulièrement usées par leur temps d'errance.

Elle permet aussi la reconstruction par un projet personnalisé d'accompagnement afin de retourner progressivement vers des dispositifs d'hébergement ou de structures adaptées de droit commun.

- Capacité d'accueil : **15 places**
- Contrat de séjour de **2 mois** renouvelables
- Personnes âgées de **45 ans et plus** (hommes seuls et couples)

– L'accueil des Familles : Le Pôle Familles

L'accueil à la Résidence le Bordeaux permet l'installation de l'accompagnement global de familles en errance ayant pour projet l'insertion et l'intégration au cœur du tissu social au travers :

- d'un hébergement temporaire,
- d'un accompagnement social,
- de formations (alphabétisation, instruction civique, appropriation du logement, soutien à la parentalité),
- d'animations.

- Capacité maximale de **100 places**
- **84 familles** différentes hébergées en 2007
- Durée moyenne d'hébergement de **5,8 mois** en 2007

Témoignages :

Jean Claude Lesventes,

Responsable du « CHRS Eugène Pons »



« J'ai été très ému, lorsque plusieurs jeunes sont venus me voir à l'occasion de l'emménagement à la Résidence le Bordeaux, pour remercier le Foyer. Ils étaient impressionnés que l'on puisse dépenser autant d'argent pour eux !

Ce nouveau cadre et la mixité des populations, favorisent leur insertion en offrant de plus grandes possibilités éducatives.

L'espace cuisine est une réussite : il est très investi, les jeunes apprennent ou réapprennent les bases d'une bonne alimentation notamment au travers de nos ateliers cuisine. C'est un lieu de socialisation par excellence, facilitant les échanges entre eux. »

Madame X, 37 ans, 2 enfants

« Je vivais chez des amis avant d'arriver ici. Avoir une porte qui ferme avec une carte-passe magnétique, c'est un peu comme si on était chez nous. Cette carte, elle a pour moi la même valeur qu'une carte bancaire ! Mais ça doit rester temporaire, j'ai hâte d'avoir un vrai appartement. »

Marcel Presse, 60 ans



« Je viens du Centre Gabriel Rosset. La vie en centre d'hébergement d'urgence, c'était très difficile pour moi. Ici on est bien content, on connaît notre bonheur d'être tranquille, même si les jeunes font parfois un peu de bruit ! J'attends maintenant l'âge de la retraite et un avenir meilleur. »

Des vacances pour les familles en difficulté

49 familles, soit 222 personnes, sont parties en séjour de vacances Familiales organisées par le Foyer.

Cette année, nous n'avons pas résisté à l'appel de la Grande Motte. Ce cadre merveilleux du Village Vacances Familiales « les Tamaris » a accueilli cet été du 5 juillet au 2 août, 49 familles sur trois séjours de 10 jours chacun. Logées dans des bungalows d'une capacité de 5 ou 6 personnes, les familles ont profité des infrastructures : piscines, étangs, terrain sportif, etc. et des soirées familiales animées.

Les cris de joie et de surprise des 132 enfants retentissent encore dans nos oreilles. Les adultes n'étaient pas en reste. C'est ainsi que 90 d'entre eux, ont, pendant ces séjours, découvert les jubilations estivales.

Cette année, le Foyer a priorisé la place des pères : 17 pères étaient présents sur les séjours. Dans le cadre de notre soutien à la fonction parentale, nous avons légitimé la possibilité d'accueillir trois pères divorcés. Avec le soutien de l'assistante sociale du Conseil Général (MDR), les quatre fils de la famille F. ont un temps redécouvert les délices de la vie familiale : « Ma maman nous a fait rire tout l'après midi. » Ce type d'accompagnement reste encore trop ponctuel, exceptionnel. Mais les résultats constatés, à court terme, sont évidents et permettent à l'enfant de grandir dans un climat pondéré. Ce moment de répit sera bénéfique dans sa construction psychique et affective.

Des soirées barbecues ont rassemblé, pour chaque séjour, toutes les familles. Elles permettent d'aborder les sujets d'ordre éducatif (respect du règlement intérieur, présence obligatoire des parents lors des activités en soirée...) et de créer du lien entre les familles.

Les familles à bas revenus, sans l'aide du Foyer n'auraient jamais pu partir (28 familles ont un quotient familial inférieur à 400 euros). Elles sont donc dans l'incapacité d'épargner pour les vacances. Ces familles sont dans l'idée « de faire comme tout le monde » et sont dans une logique d'un seul type de vacances : « à la mer ». Nous ne les mettons pas dans un processus d'illusion, mais pour un premier départ, nous leur permettons de se confronter au coût de ce type de séjour et surtout de les mettre en confiance dans leurs capacités.

La famille D. habitant la cité la Rochette depuis 15 ans, nous a dit que malgré les retours positifs de son voisinage ayant déjà bénéficié de ce type de vacances, « je n'ai jamais osé m'inscrire, j'avais peur d'être perdue. » Un travail d'accompagnement en amont a dû être mis en place autour de l'angoisse de cette mère de famille (d'autant que le père a trouvé du travail une semaine avant le départ). Cette famille congolaise n'était jamais partie



en vacances en France. L'objectif « d'intégration dans la société française » prend tout son sens lors de ces séjours. Madame D. nous a surpris par sa capacité à gérer ses journées de vacances (seule avec quatre enfants) et à créer du lien avec les autres familles. Dès le deuxième jour, les enfants se sont baignés dans la mer pour la première fois « *beurk, j'ai du sel dans la bouche !* » Pas de chance, après 40 minutes de baignade, nous avons été surpris par la pluie !

La solidarité entre familles et les inscriptions aux activités VVF ont favorisé des temps d'apaisement (sans les enfants) pour les 32 familles monoparentales. Ces familles monoparentales rencontrent, soit des difficultés éducatives (mesures judiciaires et placement des enfants), des difficultés d'ordre psychique (grosse dépression, tentative de suicide, mal être...) ou des difficultés d'abstinence à la prise de tranquillisants.

« Grâce à vous, ma fille a fini par voir la mer »

Madame B. mère célibataire ayant une dépendance à l'alcool, avec trois ados à charge,

est restée dans un état de lucidité et a pu apprécier des moments d'échanges et de tendresse avec ses enfants, grâce au soutien des encadrants. Le temps du séjour, le regard des enfants sur leur mère s'est modifié dans l'espoir de prolonger cette image. Pourquoi pas ?

Une lettre de remerciement d'une famille résume avec ses émotions et avec ses mots, tout ce que l'on n'a pas su vous dire :

« Merci pour ce merveilleux séjour passé à la Grande Motte que mes enfants et moi-même avons énormément apprécié. Grâce à vous, ma fille a fini par voir la mer (c'était son baptême). Vous auriez dû la voir... c'était beau et unique à la fois ! [...] Il y avait un très bon groupe dans lequel j'ai pu rencontrer des personnes très agréables [...] J'oubliais de remercier le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri d'aider des familles qui ont peu de revenus à partir en vacances [...] Bravo à vous. »

L'équipe Animation du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



Grande brocante Journées d'Entraide

Palais des Sports de Gerland

au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

15 et 16 novembre 2008

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri



Grande brocante Journées d'Entraide

Palais des Sports de Gerland

au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

15 et 16 novembre 2008

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri



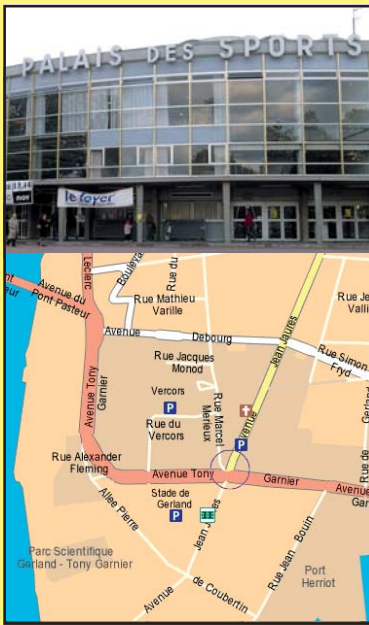
Grande brocante Journées d'Entraide

Palais des Sports de Gerland

au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

15 et 16 novembre 2008

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri



Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement au **Palais des Sports de Gerland**.

Accès

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland
Bus 96 et 32 - Stade de Gerland

Ouverture

le samedi de 9h00 à 18h00
le dimanche de 10h00 à 18h00

entrée **2 euros** le samedi
entrée gratuite le dimanche

Palais des Sports de Gerland

350, avenue Jean-Jaurès
69007 LYON

Renseignements

04 72 76 73 53

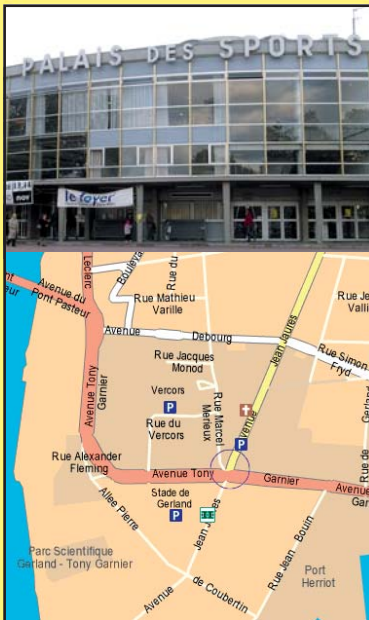
Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier - 69007 LYON

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc.
de très grande qualité !



Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement au **Palais des Sports de Gerland**.

Accès

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland
Bus 96 et 32 - Stade de Gerland

Ouverture

le samedi de 9h00 à 18h00
le dimanche de 10h00 à 18h00

entrée **2 euros** le samedi
entrée gratuite le dimanche

Palais des Sports de Gerland

350, avenue Jean-Jaurès
69007 LYON

Renseignements

04 72 76 73 53

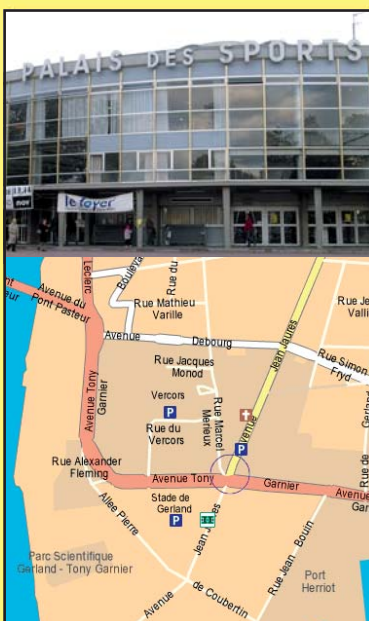
Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier - 69007 LYON

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc.
de très grande qualité !



Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement au **Palais des Sports de Gerland**.

Accès

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland
Bus 96 et 32 - Stade de Gerland

Ouverture

le samedi de 9h00 à 18h00
le dimanche de 10h00 à 18h00

entrée **2 euros** le samedi
entrée gratuite le dimanche

Palais des Sports de Gerland

350, avenue Jean-Jaurès
69007 LYON

Renseignements

04 72 76 73 53

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier - 69007 LYON

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc.
de très grande qualité !

Penser autrement le travail social en banlieue

Le plan « *Espoir banlieues* », présenté en février par Nicolas Sarkozy va dans le sens d'un désenclavement des quartiers en difficulté, se réjouit Jean-Marie Petitclerc, directeur de l'association « *Le Valdocco* » à Argenteuil (Val-d'Oise) et chargé de mission auprès de la ministre de la Ville chargé des relations avec les partenaires sociaux. Cette « refondation » de la politique de la ville appelle selon lui « une nouvelle dynamique du travail social ».

« Malgré une implication forte des élus et le travail considérable des acteurs associatifs et institutionnels, notamment les travailleurs sociaux dans les zones urbaines sensibles, force est de constater - et le dernier rapport de la Cour des comptes consacré à la politique de la ville en apporte la preuve - l'insuffisance des résultats au regard des objectifs affichés.

L'erreur commise réside peut-être dans le zonage de tous les dispositifs mis en œuvre. Il s'est agi le plus souvent de financer des activités menées dans les quartiers au bénéfice des habitants des quartiers. Et une telle politique n'a guère réussi à enrayer la spirale de ghettoïsation, le zonage ayant participé à la fixation des populations.

L'échec sans doute le plus patent concerne l'éducation. La carte scolaire, qui constituait une excellente mesure lorsque existait la mixité sociale dans les quartiers, permettant ainsi aux enfants de l'employé et de l'ouvrier d'être scolarisés avec ceux du médecin et du notaire, est devenue une terrible mesure dans les quartiers où n'existe plus cette mixité. On a ainsi doublé le phénomène de ségrégation urbaine, qui a consisté à rassembler à la périphérie de nos grandes villes des concentrations de population au statut économique précaire et dont une grande partie est issue de l'immigration, d'un processus de ségrégation éducative: les enfants ne fréquenteront plus que des enfants dont les parents sont dans la même situation que les leurs. On prend aujourd'hui conscience de l'erreur dramatique qui consiste à scolariser en bas des tours tous les enfants des tours! Car la grande différence entre un collège de centre ville et celui d'une zone d'éducation prioritaire, c'est que dans le premier il est encore valorisant d'être le premier de la classe, alors que c'est dangereux dans le deuxième: l'enfant tête de classe devient aussitôt la cible de ses camarades qui le traitent "d'intello" et de "bouffon". Je connais personnellement dans ces quartiers tant d'enfants à l'intelligence aiguë - le pourcentage de génies

**« On a trop souvent pensé
le travail en réseau
à la seule échelle du quartier »**

scientifiques est le même dans ces territoires qu'ailleurs - qui sacrifient leur scolarité pour sauver leurs alliances. C'est ce que le grand linguiste Alain Bentolila qualifie de phénomène de "tribalisation de l'échec scolaire", l'enfant revendiquant l'échec pour pouvoir survivre dans la culture du quartier, tant celle-ci n'investit absolument pas comme valeur la réussite. Tous les efforts financiers qui ont été faits dans une telle logique de zonage des dispositifs se sont alors avérés vains. L'écart n'a cessé de grandir entre ces collèges en zone d'éducation prioritaire et les autres. Il est urgent de prendre conscience de la gravité de l'erreur commise.

Sortir de la culture de l'entre-pair

Le problème central qui se pose dans les zones urbaines sensibles est bien celui de l'enclavement. Et l'enfermement n'est pas que géographique, il est aussi dans les têtes. Cela est particulièrement dramatique pour la jeunesse.

Se développe dans ces quartiers une culture de l'entre-pairs, de l'entre-jeunes, qui véhicule son propre langage et dans laquelle la violence devient un mode banalisé d'expression. Cette culture a tendance à phagocyter l'école, surtout lorsque celle-ci se trouve en plein cœur du quartier, et à renvoyer la famille à la marge, les parents arrivant à gérer tant bien que mal l'espace familial mais renonçant de plus en plus à intervenir sur les autres champs de la vie de l'enfant. L'enfant grandit dans ce bain culturel, et la difficulté de s'insérer dans la société française devient croissante.

Voilà pourquoi les maîtres mots de la nouvelle politique de la ville doivent être aujourd'hui ceux du désenclavement, du développement de la mobilité et de l'apprentissage de la mixité sociale. Même si l'on peut regretter que le plan "Espoir banlieues" n'ait pas eu l'ampleur attendue, reconnaissons que les mesures

►► préconisées vont dans le bon sens, que ce soit dans le domaine du développement des transports que dans celui de l'éducation ou de l'emploi. Il s'agit d'expérimenter le "busing" au niveau des grands élèves de l'école primaire, de manière à leur permettre de découvrir d'autres réalités que celles de l'école du quartier. Il s'agit aussi de transformer quelques établissements scolaires situés dans les quartiers sensibles en pôles d'excellence (filière de type "internationale" ou "sport-études") de manière à attirer des jeunes du centre-ville. Il s'agit aussi de développer l'internat de réussite éducative permettant la mise à distance du quartier. Dans le domaine de l'accès à l'emploi, il ne s'agit plus seulement de travailler à l'accompagnement des jeunes vers l'entreprise, mais aussi au rapprochement des entreprises et de ces jeunes des quartiers.

Certes, il n'est question pour l'instant que de quelques expérimentations. Mais, n'en déplaise à certaines critiques qui déplorent le manque de moyens sans vraiment dire à quoi elles les affecteraient - l'essentiel ne consiste pas à dépenser plus mais à dépenser mieux -, ne faut-il pas, lorsque l'on veut innover, commencer par expérimenter sur quelques territoires avant, en cas d'évaluation positive, d'étendre le modèle ?

En tout cas, il s'agit d'une véritable refondation de la politique de la ville, appelée à retrouver l'ambition de ses origines (relier les quartiers à la ville) et à sortir du cadre de cette seule politique des quartiers dans lequel elle s'est malheureusement trop souvent enfermée.

Cette refondation appelle une nouvelle dynamique du travail social. Il s'agit de sortir d'une vision limitée au seul quartier pour travailler au renforcement du lien social des habitants avec ceux des autres quartiers de la ville.

J'ai, pour ma part, considérablement changé ma manière de travailler comme éducateur en prévention spécialisée. Il y a 30 ans, quand je démarrais dans le métier, il m'arrivait souvent de partir en mini-bus avec un collègue et sept jeunes du quartier. Aujourd'hui, si vous travaillez ainsi, vous êtes capables de reproduire l'ambiance du quartier dans le chalet de montagne que vous occupez en hiver ou dans le terrain de camping sur lequel vous vous installez en été. Ces dispositifs "Ville, vie, vacances", là encore zonés, coûtent une fortune et ne favorisent guère l'apprentissage de la mixité sociale, les jeunes provoquant à nouveau un phénomène de rejet chez les riverains.

Aujourd'hui, lorsque l'équipe éducative part en vacances avec des jeunes, elle emmène des jeunes des quartiers d'intervention mêlés à d'autres jeunes d'autres quartiers. Cela suppose le développement d'un esprit de jumelage avec des institutions de la ville.

Chez les travailleurs sociaux, on a trop souvent pensé le travail en réseau à la seule échelle du quartier. Il faut aujourd'hui l'ouvrir à l'échelle de la ville. Tel est à mes yeux l'enjeu fondamental de cette nouvelle politique de la ville que tous nous appelons de nos vœux. »

Jean-Marie Petitclerc

Contact : Association Le Valdocco
18, rue du Nivernais - 95100 Argenteuil
Tél. 01 39 61 20 34
E-mail : valdocco@aol.com

Texte paru dans les « Actualités Sociales Hebdomadaires » N° 2553 du 11 avril 2008, reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur et du journal.

Rapport sénatorial

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une responsabilité à partager

Après six mois d'enquête, au cours de laquelle ont été auditionnés spécialistes, associations (dont le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri) et mouvements de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, de déplacements en France ou à l'étranger, la Mission commune d'information du Sénat sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a rendu son rapport formulant 82 propositions pour assurer une véritable efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Plusieurs recommandations visaient plus particulièrement la mesure de la pauvreté « *qui s'est trop concentrée sur ses aspects monétaires* », ou encore « *la complexité institutionnelle du système qui nuit aussi bien aux personnes en difficultés qu'aux acteurs de terrain chargés d'appliquer les politiques de lutte contre l'exclusion* », en passant par la prévention, les problématiques de santé, ou l'éducation « *l'école ne réduit pas les inégalités.* »

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri retient sur l'ensemble des propositions :

Mieux mesurer la pauvreté et l'exclusion

- Améliorer la connaissance des trajectoires qui mènent à la pauvreté et à la persistance dans la pauvreté (suivi longitudinal) ;
- Améliorer la connaissance de la très grande pauvreté.

Améliorer la prise en charge et l'accès aux soins des personnes défavorisées

- Favoriser l'accès des bénéficiaires de la solidarité nationale à la CMU-c par le développement de l'affiliation automatique et l'étude systématique des droits lors de toute prise en charge ;
- Responsabiliser les bénéficiaires de la CMU et les médecins pour limiter les refus de soins.

Poursuivre les actions engagées en faveur de l'hébergement et du logement des ménages modestes

- Responsabiliser les maires au travers de conventions d'objectifs conclues avec les associations de proximité visant la prise en charge de toute personne sans abri;
- Inciter les communes à produire plus de logements très sociaux par une meilleure reconnaissance des efforts consentis et en fixant à 30 % la part minimale qu'ils doivent représenter parmi les logements nouvellement construits;
- Libérer des logements dans le parc social au profit des ménages les plus défavorisés en limitant à 60 % la part des ménages éligibles et en développant des mesures incitatives à la mobilité vers le parc privé;
- Mettre en œuvre dès que possible les mesures préconisées par la mission Pinte en faveur de la prévention des expulsions locatives.

Prévenir le surendettement et améliorer l'accès des personnes en difficultés au crédit et aux services bancaires

- Protéger les ménages emprunteurs du « malendetté » en privilégiant un accès accompagné au crédit;
- Favoriser le développement du microcrédit social.

Réformer le système de solidarité nationale

- Simplifier le système et le rendre plus incitatif à la reprise d'activité grâce à l'intégration des « droits connexes » dans toute réforme des minima sociaux;
- Créer les conditions du succès du RSA en se laissant le temps de l'expérimentation et de l'évaluation;
- Recentrer les politiques d'insertion sur les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Améliorer l'accompagnement des personnes en insertion

- Poser le principe d'une personne ou d'un binôme référent assurant l'accompagnement social et professionnel pour toute personne en insertion;
- Favoriser le développement de formations polyvalentes des travailleurs sociaux;
- Intensifier les relations entre les entreprises du bassin d'emploi et les professionnels de l'insertion.

Fixer des principes en matière d'insertion économique

- Passer d'une logique administrative à une logique contractuelle, en obtenant l'adhésion de tous les acteurs à une stratégie d'insertion déclinant des objec-

tifs, des moyens et les outils d'évaluation correspondants;

- Pour toute aide versée ou toute action mise en œuvre, agir au plus près des publics visés, en fonction des caractéristiques et des besoins particuliers des personnes, et non de leurs statuts.

Soutenir les associations dans leur action pour l'insertion professionnelle

- Créer un statut adapté à la vie en communauté pour les personnes qui ne souhaitent pas intégrer le monde de l'entreprise.

Mobiliser les entreprises

- Réaffirmer la place des entreprises dans l'insertion.

Muscler l'insertion par l'activité économique

- Simplifier le cadre d'emploi des salariés en insertion et l'unifier sur le modèle du CDD de droit commun, avec l'ensemble des droits sociaux afférents, en l'adaptant à la situation de certaines catégories de personnes sans emploi.

Rendre plus opérants les Contrats Aidés et de professionnalisation

- Fusionner l'ensemble des contrats aidés en un contrat unique d'insertion, ouvert à tous les publics et modulable en fonction des besoins du salarié et de l'employeur et permettant d'assurer une meilleure transition vers un emploi durable.

Développer la contractualisation territoriale et la coordination des acteurs pour simplifier les parcours d'insertion

- Instituer un contrat territorial d'insertion professionnelle entre le conseil général et les opérateurs de l'insertion professionnelle d'un bassin d'emploi, déterminant les objectifs et les moyens des structures d'insertion professionnelle pour trois ou quatre ans et désignant un animateur, qui fera l'objet d'une évaluation à mi-contrat.

Notes :

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce rapport sur internet :

<http://www.senat.fr/noticerap/2007/r07-445-1-notice.html>

Ou le commander auprès de :

L'Espace Librairie du Sénat

20, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06

Téléphone : 01 42 34 21 21

L'identité du Foyer

Nous sommes souvent interpellés par des membres du Foyer pour nous dire que le Foyer ressemble peu à ce qu'ils ont connu autrefois.

Ainsi, tel ancien président se montrait enthousiaste, lors de l'inauguration de la Résidence le Bordeaux, devant le développement de cette association qu'il présidait quand elle se limitait quasiment au Centre d'hébergement et d'orientation (C.H.O.) et à l'animation dans les cités. Tel bénévole, accueillant au C.H.O., regrettait lui dernièrement, a contrario, la disparition de la bibliothèque. Ou encore tel ancien salarié me disait qu'il ne connaissait quasiment plus aucun des cadres d'aujourd'hui.

Face à toutes ces mutations qui ont accompagné le développement du Foyer au cours de ces dix dernières années, m'est venue l'envie de me pencher sur ce qui peut constituer l'identité de l'association, qui, de l'avis général, perdure.

S'il est une permanence du Foyer, c'est qu'il agit d'abord, et au quotidien, auprès des déclassés de notre société. Celles et ceux rejetés par tous, parce qu'ils boivent, parce qu'ils « puent », parce qu'ils ne respectent pas les règles, parce qu'ils peuvent être dangereux (...). La liste est longue des bonnes raisons de ne pas les accueillir. Pour autant, le Foyer ne leur a jamais fermé sa porte.

Le risque le plus grand de dénaturer la mission du Foyer serait de nous conformer aux modes d'accueil traditionnel de la majorité des institutions. Qui représente aujourd'hui plus des 60 % des places d'urgence confiées au 115 du Rhône? Qui continue à accueillir de manière inconditionnelle? Le Foyer, bien sûr! S'il devait baisser la garde – et la tentation est souvent grande – et ne fonctionner que sur prescription et orientation de services sociaux quels qu'ils soient, il est sûr que le Foyer perdrait son âme.

Pourtant l'identité du Foyer ne réside pas seulement dans cette pratique d'accueil si particulière.

Sont-ce les hommes? Sans doute, mais le proverbe le rappelle: « Nul n'est irremplaçable » ou encore Gabriel Rosset lui-même: « Si le Foyer est l'œuvre de l'homme, alors il disparaîtra (...). » Pourtant, certains membres de l'association ont laissé une empreinte qui pourrait me faire penser que certains sont plus irremplaçables que d'autres. Il ne s'agit pas de se complaire dans l'antienne tentante du « c'était tellement mieux avant », mais de s'inspirer des grandes figures qui ont forgé l'association. Je ne les citerai pas ici – la liste est trop longue, mais je me dois de me souvenir que mon implication au Foyer vient du constat que je fis dès mon intégration, que la force de notre mouvement vient du mélange des personnalités et des parcours. Au Foyer, jeunes et anciens travaillent ensemble, bénéficiant mutuellement de l'expérience et du dynamisme de chacun, et construisant ensemble une pratique à part, précieuse et originale.

Est-ce cela l'identité du Foyer? En partie au moins sans aucun doute.

La tentation du Foyer est de grandir, non par souci hégémonique, mais pour plus et mieux servir. Cet accroissement s'accompagne forcément de la nécessité de s'organiser plus et mieux. En s'organisant, se réorganisant et se développant, il est nécessaire de passer de l'artisanat à l'industrie, l'industrie qui ne laisse pas de place à l'amateurisme, à la bonne

volonté, à la charité. Pourtant, elle est l'identité même du Foyer.

La charité fait peur à bon nombre d'entre nous. J'imagine d'ailleurs certains salariés et même quelques bénévoles me vilipender en leur for intérieur à la lecture de ces lignes.

J'appelle charité, n'en déplaise à certains, l'acte du bénévole présent le soir à l'accueil ou la journée dans les cités de la S.A, auprès des passagers pour les écouter ou auprès des enfants pour leur donner des cours du soir.

J'appelle charité le déplacement quotidien de ce boulanger qui nous apporte chaque soir ses invendus qu'il ne conçoit pas de jeter. J'appelle charité les 10 € que nous adresse cette donatrice âgée qui n'a que 300 € par mois pour vivre.

J'appelle charité le dévouement des bénévoles de l'« Ouvroir », pardon!, « l'Espace couture », qui se rendaient à pied chaque vendredi, cousaient et repassaient les vêtements des employés en insertion.

Il s'agit là de gestes généreux et gratuits, effectués selon les possibilités et les désirs différents de ceux qui les prodiguent, et agissant sans espoir de rétribution.

C'est donc cela l'identité du Foyer? En partie au moins.

A côté de ces gestes, comment identifier ceux effectués par les salariés de l'association? Dans le professionnalisme et la technicité, incontestablement puisque le Foyer peut compter sur une majorité de personnels qualifiés et confirmés, dans un mode d'accompagnement très spécifique, relatif à la population concernée.

Pour autant, cette compétence n'est pas propre au Foyer. Elle ne fonde pas sa particularité, ni son identité. De nombreuses associations ou services publics agissent auprès des SDF.

J'ai souvent tendance à rappeler que nous sommes des urgentistes. Pour autant, intervenir dans l'action immédiate ne nous empêche pas de travailler tant dans la durée qu'en amont des situations de précarité. Les actions d'insertion ou les Accueils de Jour du Foyer en témoignent.

Toutefois, notre savoir et notre expérience d'urgentiste nous confèrent une qualité d'analyse et de réaction plus grande. Nous savons, au contraire des structures d'action sociale classique, que certaines actions doivent être

réalisées dans l'immédiat, quand ailleurs on considérera qu'elles peuvent être remises au lendemain.

Nous le savons parce que nous avons appris que le temps des personnes sans abri n'est en rien celui d'autres personnes fragilisées.

La signature d'un contrat RMI, la visite au domicile d'un ex-S.D.F., la rencontre à l'hôpital, ne souffrent d'aucun délai par rapport à la date promise et prévue.

C'est en cela que nos équipes ne font qu'une, qu'elles soient composées de salariés, de bénévoles, ou, dans la plupart des cas, qu'elles soient mixtes, elles agissent de concert dans le même temps et dans la même proximité. Qui plus est, agir auprès et avec les hommes et les femmes de la rue implique un engagement personnel dont on ne sait pas toujours se défaire quand l'heure de fermer son bureau ou de quitter son poste arrive.

La voilà sans doute l'identité du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, là, nichée dans l'interaction entre nos équipes, non pas uniquement dans la complémentarité salariés / bénévoles, mais dans l'accomplissement des tâches obscures voire ingrates. Qui connaît vraiment le dévouement des bénévoles et des salariés qui lavent, rasent et habillent nos passagers les plus désocialisés, actes de bravoure quotidienne ?

– Cette infirmière qui lave et panse ce corps saignant. Cette bénévole qui, par l'écoute, arrivera deux jours plus tard à lui faire accepter de le raser.

– Cette assistante sociale qui « remonte » deux pâtés de maison avec cet homme âgé, suintant et pouvant à peine tenir sur ses jambes, pour le ramener au Foyer. Cet éducateur qui ne se départit pas de son calme devant les insultes et les menaces.

– Cet « agent d'entretien » qui, sans rechigner, lave et relave encore les sanitaires souillés tous les quarts d'heure.

– Cette assistante sociale qui persiste à rester auprès de cet employé en insertion menaçant de se suicider, le temps qu'il faudra, repoussant ses obligations personnelles.

L'identité du Foyer, celle que nous nous devons à toute force sauvegarder, est là, dans l'urgence, auprès des recalés, action charitable ou solidaire, peu importe le vocable, menée conjointement par ceux qui se rejoignent, quelque soient leurs motivations, pour faire, ce que tous, nous considérons comme une obligation absolue.

(A suivre)

Alexandre Fredericq

De fil en aiguille, L'Espace couture disparaissait

Au 85 rue Sébastien Gryphe, au dessus des locaux du Service insertion, résonnaient le cliquetis des ciseaux, le ronron des machines à coudre et les rires des couturières. Quatorze bénévoles, dont la responsable Colette Jallamion œuvraient au service de l'association et de ses Passagers. Chaque vendredi après midi, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige, elles étaient présentes, « toujours dans la bonne humeur » nous précise Colette. Nous pouvions le vérifier à 17h, heure à laquelle le thé était servi accompagné de ses petits gâteaux pour le plus grand plaisir de ces dames, et de leurs voisins (du Service Insertion) !

Un héritage

« Ici, nous travaillions en famille - ou presque, toutes nous nous connaissions de longue date. L'Espace Couture (autrefois l'Ouvroir) était l'héritage de nos mères dont nous avons pris la succession. Autant dire que nous étions (et sommes encore) toutes très attachées au Foyer et à son action – certaines d'entre-nous étaient présentes depuis 30 ans ! »

L'activité principale consistait en la réalisation des sacs de couchages pour les Passagers. Le rouleau de tissu était découpé, le sac plié, épinglé avant d'être piqué. « Nous nous occupions aussi du tri de sacs de linge adressés par le centre de tri textile (l'atelier d'insertion du Foyer). Les vêtements, comme le linge de maison, les gants, serviettes de toilettes, étaient sélectionnés pour les Passagers ou les Bric à Brac. Les plus beaux articles étaient raccommodés, lavés, repassés et mis en valeur pour les Journées d'Entraide. »

Une activité en mal de nouvelles recrues

« Nous étions toutes assez âgées, 2 jeunes seulement nous avaient rejointes. Mais c'est normal, les jeunes ne savent pas ou ne veulent plus coudre. Nous travaillions dans l'ombre, c'était une tâche ingrate. En effet, il est beaucoup plus valorisant de sortir une personne sans abri de l'ornière dans lequel il se trouve » constate Colette. « Je n'ai trouvé personne pour prendre la relève, et mes ennuis de santé ne me permettaient plus de continuer. Alors, le jour où l'atelier devait être transféré un peu plus loin, au Centre de Tri, nous nous sommes consultées et, avec beaucoup de regrets, avons décidé d'arrêter. »

Pourquoi alors avoir laissé disparaître l'Espace couture ? Sans aucun doute parce qu'obnubilée par l'efficacité, la direction du Foyer voulait à toute force intégrer cette activité à l'Atelier d'Insertion, ce qui a échoué.

Le Foyer peut remercier, et se féliciter, de pouvoir compter sur tous ses bénévoles qui mènent tambour battant et depuis des années, des actions souvent méconnues. Malheureusement, certains de ces services ont tendance à disparaître au profit d'activités plus rentables, plus efficaces. La richesse du Foyer réside pourtant dans cette accumulation de petits services gratuits !



Du tramway au chalet

La famille Passaquit fait partie de l'une des nombreuses familles à avoir trouvé de l'aide pour se loger auprès du Foyer en 1956. 52 ans plus tard, la famille Passaquit habite toujours en lieu et place où a été construit leur chalet en bois, à Brignais. C'est le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri qui leur a permis de sortir du bidonville de Gerland.

C'est une rencontre rare entre le Foyer et la Famille Passaquit, joyeuse, pleine d'émotions avec des gens qui possèdent ce que l'on appelle "l'intelligence de la vie". 52 ans plus tard encore, le couple se tient parfaitement informé de ce qui se passe au Foyer, donne aux plus démunis (ce qu'ils n'ont évidemment pas mis en avant lors de notre rencontre de par leur grande modestie) et garde un souvenir impérissable de ce "saint homme" qu'était Gabriel Rosset, comme l'appelle Madame Passaquit.

Un entretien teinté de grâce.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA): Madame, Monsieur Passaquit, pourquoi en 1956 en êtes-vous arrivés à rentrer en contact avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ?

Monsieur Passaquit (M. P.): "À l'époque nous avons dû aller à Lyon pour que je trouve du travail; le chantier sur lequel j'avais travaillé pendant sept ans à Donzère-Mondragon (Isère) étant terminé. Mais à Lyon, nous ne trouvions pas de logement alors que nous avions une petite fille. Nous avons vécu pendant deux mois dans une chambre d'hôtel mais nous ne pouvions plus tenir financièrement. Nous avons entendu parler que des gens achetaient des vieux cars ou tramways pour y vivre, c'est ce que l'on a fait. Nous nous sommes donc installés sur un terrain qui



« La famille lors de son arrivée à Brignais-1956 »

appartenait à un marchand de charbon à Gerland dans un vieux wagon de tramway acheté à la casse. Nous payions un petit loyer (NDLR: ce que l'on appelait à l'époque le bidonville de Gerland à la place de l'actuel stade de Gerland, rue Palendre). J'avais fait une chambre et une cuisine mais nous n'avions ni l'eau ni l'électricité. On cherchait l'eau à la fontaine pas loin comme tous les autres. C'était vraiment difficile.

Un jour ma femme a entendu parler du Foyer qui aidait des gens comme nous, alors elle s'y est rendue et elle a rencontré Mademoiselle Papillon (NDLR: bénévole de la première heure auprès de Gabriel Rosset; bénévole encore et toujours aujourd'hui. Elle nous a confié que lorsqu'elle voyait toutes ces familles venant s'inscrire au Foyer, le soir parfois, elle craquait et se demandait comment tant de souffrance était possible.)"

FNDSA: Qu'est-ce que le Foyer a pu faire pour vous ?

Mme. P.: "J'ai expliqué notre situation à M. Rosset qui nous a demandé s'il était possible pour nous d'obtenir un petit terrain, auquel cas il y ferait bâtir un chalet. Mon mari travaillait chez Berliet à Montplaisir, nous avions des revenus mais pas assez pour acheter. Mon père m'a prêtée un peu d'argent et nous avons trouvé un terrain à Brignais. Donc un an après notre premier contact avec le Foyer, en 1957, pouvait démarrer la construction de ce chalet en bois."

FNDSA: Mais pendant ce temps où viviez-vous ?

Mme. P.: "Nous avons fait transporter le tram et nous vivions dedans sur notre terrain. Et c'est encore M. Rosset qui a fait enlever ce tram lorsque nous avons pu vivre dans notre chalet."

FNDSA: Concrètement, qui a construit ce chalet et comment ?

Mme. P.: "En fait, le Foyer avait des ingénieurs bénévoles et il utilisait comme main d'œuvre des sans-abri logés par l'association, des employés en insertion et des jeunes bénévoles. Au départ c'était une construction en bois mais faite avec de bonnes fondations pour qu'un jour nous puissions construire en dur. Nous avons environ quarante mètres carrés pour trois pièces: deux chambres et une cuisine ainsi que des W.C. Nous avons payé un loyer très modeste au Foyer, ce qui nous a permis d'être propriétaire dix ans plus tard. Nous nous sommes donc installés en 1958 avec joie puisque nous avons un toit, l'eau et l'électricité."

FNDSA: C'est donc à cette époque que prend fin votre chemin avec le Foyer ?

M et Mme. P.: "Oh non. Nous tenions régulièrement M. Rosset informé de ce qui se passait dans notre famille comme de la naissance de notre troisième enfant."

"Enfin, c'était plutôt ma femme qui écrivait et envoyait des cartes postales. C'est aussi à cette époque d'ailleurs que j'ai construit la maison en dur en créant une troisième pièce, une chambre pour Luc. Les soubassements étaient tellement bien faits et solides que nous avons pu réaliser cela. Nous en serons à jamais reconnaissants au Foyer et à Gabriel Rosset."



« Du tramway au chalet - chalet en bois en 1968 »

FNDSA : Gabriel Rosset vous rendait-il visite ?

Mme. P. : “Oui, il venait souvent nous voir avec des préfets, des gens hauts placés pour montrer que l’on pouvait faire concrètement avec peu de moyens. Mais il avait beaucoup de travail donc il ne restait pas longtemps. Mais il était content car il voyait que l’on faisait tout ce que nous pouvions et que nous éduquions au mieux nos enfants. Mon mari a toujours entretenu le terrain, a fait un magnifique jardin plein de rosiers. Vous savez, nous sommes de la campagne alors à l’usine il était malheureux, c’est le jardin qui l’a sauvé. Nous aurions eu beaucoup de mal à vivre dans un appartement.” (NDLR : Ses rosiers sont d’ailleurs toujours sublimes et M. Passaquit continue encore à son âge de travailler inlassablement dans le jardin.)

FNDSA : Quels souvenirs gardez-vous de Gabriel Rosset ?

M. et Mme. P. : “Surtout le souvenir d’un homme généreux, d’une grande bonté et très discret.” (NDLR : lorsque Madame Passaquit évoque le nom de Gabriel Rosset, l’émotion la submerge, ses petits yeux sont larmoyants, elle se ressaisit et ne tarit pas d’éloge sur ce “saint homme”. Elle nous dira que l’évier, qui est encore d’origine, est même devenu l’ami de la

famille car lorsqu’elle le regarde, il lui fait penser à la période où G. Rosset les a tant aidés. Elle nous montrera aussi les cartes et courriers de M. Rosset qu’elle garde précieusement dans une enveloppe.

FNDSA : Gardez-vous encore le contact avec le Foyer ?

Mme. P. : “Oui, depuis le début nous sommes abonnés à l’Arche et je lis tous les articles. On se tient au courant, on voit qu’il y a encore beaucoup de misère et que le Foyer continue de faire un travail admirable.”

FNDSA : Vous n’avez donc jamais déménagé et cela fait des décennies que vous êtes mariés, quel est votre secret ?

Mme.P. : “Pourquoi déménager, nous sommes très bien ici et puis en effet nous avons fêté nos 60 ans de mariage en mai de cette année. Nous avons une famille soudée, de gentils enfants et petits-enfants. Et puis on avait intérêt à éviter les disputes sinon, vu les conditions de vie, cela aurait été difficile ; et il faut



« 1972, construction en dur sur les fondations du chalet »

vouloir s’entendre aussi. Comme le disait Gabriel Rosset : “Supportez-vous les uns et les autres comme je vous ai aimé.” C’est ce qu’on a fait.”

Propos recueillis par Ingrid Bécuwe

Extrait du témoignage de la famille Passaquit écrit dans une lettre datant du 4 octobre 1975

“Voici bientôt la Toussaint, permettez-nous de vous envoyer un témoignage de reconnaissance au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Un jour de cet été, comme je lisais l’Arche, et qu’ensuite je regardais le brillant soleil en pensant à M. Rosset, il m’est venu l’idée d’écrire la vérité, la plus exacte vérité. (...)

Naturellement nous dépensions –chambre, nourriture et location de St Paul- plus que mon mari ne gagnait (ils habitaient alors dans une chambre d’hôtel). J’avais trouvé un travail mais ce n’était pas une solution, il fallait nous loger ; alors, nous avons pensé acheter un ancien tram à la démolition pour l’habiter en attendant mieux. Après maintes démarches, le propriétaire d’un terrain situé rue Palendre veut bien que nous entreposions le tram, parmi d’autres carcasses de caravanes ou de vieux cars, où logeaient des familles algériennes et françaises. A côté de nous, il y avait une famille nombreuse, l’hiver, les couches gelaient sur le derrière des pauvres petits gosses... Ils étaient toujours plus ou moins malades. Il y avait de gros rats, la décharge n’étant pas loin, et le soir, les voisins les chassaient à coups de pierre. Un tir mal ajusté a descendu

la vitre de notre tram. (...) Quelques temps plus tard, tout le coin reçu une lettre recommandée, il fallait partir, car le terrain devait être vendu à la ville. Affolement général dans tout le bidonville. (...)

Quand on pense que le Foyer a logé 5 à 6000 enfants et leurs parents en plus de l’accueil aux plus démunis, comme cela est beau ! Comme il est important d’avoir un toit ! (...) Le chalet nous a permis d’élever nos trois enfants, qui n’ont jamais manqué de rien. Pendant 12 ans le chalet nous a abrités, il y faisait chaud l’hiver (il était facile à chauffer). Nous l’avons bien apprécié, surtout qu’il n’était pas cher ! Durant cette période, nous avons pu économiser pour faire construire, sur les fondations exactes du chalet, une modeste maison en dur. (...)

Honneur, Honneur au Foyer qui a sauvé des enfants et des personnes du désespoir ! Honneur... merci de continuer une œuvre difficile mais merveilleuse, née du cœur d’un homme charitable et bon, qui croyait en Dieu dur comme fer, ce qui nous aide à croire en Dieu...

Si ce témoignage peut être utile...”

Arbres de la Solidarité: La cinquième campagne sur les rails

L'opération « Les Arbres de la Solidarité » bientôt lancée pour sa cinquième édition.

Avec la rentrée de septembre est mise en place la campagne 2008 de l'opération « les Arbres de la Solidarité. » Elle battra son plein dès les premières rigueurs de la météo, annonciatrices du Plan Froid. Cette opération de mécénat initiée par le Comité des Amis du Foyer, que préside Thierry de La Tour d'Artaise, en sera cette année, à sa cinquième édition.

Elle vise d'abord à collecter des fonds au profit des actions du Foyer en impliquant dans ce soutien l'environnement socio-économique de la région lyonnaise, car elle s'adresse prioritairement aux acteurs du monde économique: entreprises de toutes tailles et tous secteurs, professions libérales, et aussi collectivités locales et particuliers.

Forte depuis l'origine du soutien de l'Association des Maires du Rhône, du Conseil général, du Grand-Lyon et de la Ville de Lyon, elle consiste à faire parrainer par des donateurs, moyennant un don de 1.000 euros par unité, des arbres plantés dans les parcs et espaces verts de la Ville, du Grand-Lyon et du département du Rhône. Elle bénéficie du régime fiscal applicable aux dons à des associations d'utilité publique, particulièrement celles dont l'objet est l'aide aux plus défavorisés ⁽¹⁾.

1,5 million d'euros en 4 ans

Depuis l'origine, ce sont ainsi près de 1500 arbres qui ont été parrainés et lorsqu'on flâne dans la cité, il n'est pas rare d'avoir le regard attiré par des plaques apposées auprès des arbres, avec mention ou non, selon sa volonté, de l'identité du donateur. De plus, depuis l'an dernier, il est proposé aux entreprises mécènes de s'engager au moins trois ans au profit d'activités du Foyer soutenues par ces partenariats.

Dans le précédent numéro de L'Arche, nous avons évoqué le bilan de la campagne 2007 : 354 arbres parrainés, soit un nombre supérieur à celui de l'année précédente. Le produit de l'opération a pu atteindre le montant de 393.000 euros grâce aux fonds recueillis à l'occasion de la soirée caritative de clôture au Casino Le Lyon Vert. Ce résultat porte à 1,5 million d'euros le total collecté en quatre ans. C'est dire l'importance de la campagne qui s'ouvre pour la pérennisation et le développement au Foyer d'actions non subventionnées auxquelles sont destinées les ressources apportées par « les Arbres de la Solidarité. » L'affectation du produit de la dernière campagne sera décidée lors du conseil du Comité des Amis de septembre et nous en rendrons compte dans la prochaine édition de L'Arche.



C'est donc avec confiance que le Comité des Amis et l'équipe qui anime sur le terrain l'opération sous la houlette d'Alain Berger, responsable pour les entreprises, et de Jean-Claude Thiollier, responsable pour les collectivités, vont se remettre à l'ouvrage pour prospecter, contacter et convaincre les donateurs. Ils comptent aussi sur le soutien de tous les bénévoles et sympathisants du Foyer pour promouvoir « les Arbres de la Solidarité » auprès de leur entreprise ou de leur collectivité locale. Avec la conviction qu'une fois encore la générosité sera au rendez-vous.

R.P.

Contact Arbres de la Solidarité :

Mail : arbres.fnds@wanadoo.fr – Tél. 04 72 76 73 53

(1) Voir l'article sur les réductions d'impôts en page 27.

Profitez des réductions d'impôts pour soutenir le Foyer

Les besoins et attentes des sans abri se développent plus rapidement que les financements publics alloués à cette population. Une tendance qui n'épargne pas le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, mais le contraint à solliciter d'autres sources de financement pour faire face à la croissance des besoins.

Cependant, tout n'est pas uniformément noir si l'on se réfère à la forte défiscalisation des dons ou à la première expérience de paiement de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) au moyen de dons à certains organismes d'intérêt général. Comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises, le Foyer, au titre de ses activités d'insertion, est éligible à cette disposition inscrite dans la loi TEPA du 21 août 2007.

On sait que cette possibilité était couplée avec des mesures d'incitation à l'investissement dans les PME. Le total des versements ouvrant droit à la réduction d'ISF a atteint 980 millions d'euros, l'impôt ayant lui-même collecté 3,75 milliards d'euros. Le dispositif de réduction a été utilisé par 92.000 des 548.000 redevables de l'ISF. Le bilan publié par le ministère du Budget indique que sur les 980 millions versés pour obtenir la réduction, 480 l'ont été pour des souscriptions directes au capital de PME, 450 à travers des holdings et parts de fonds collectifs... et 50 millions au

titre des dons aux fondations ou organismes d'intérêt général.

Si on peut considérer que ce dernier chiffre est faible eu égard aux besoins de financement des fondations et associations concernées, force est de constater qu'une nouvelle source de collecte de fonds est née. Il est bien trop tôt pour évaluer le bénéfice qu'a tiré le Foyer de cette nouveauté. Cependant les premières indications semblent confirmer l'intérêt du dispositif pour nombre de ses donateurs fidèles. Ce constat est d'autant plus encourageant qu'ils ont la possibilité d'utiliser concomitamment le mécanisme de la réduction de l'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques) pour les particuliers ou de l'Impôt sur les bénéfices pour les sociétés. Ainsi, en fonction de sa situation fiscale, le contribuable peut choisir l'une ou l'autre des réductions ou combiner les deux dans les limites fixées par la loi. Il est raisonnable d'espérer qu'au fil des ans ces mécanismes, qui s'apparentent à un transfert de charge de l'Etat vers le citoyen-contribuable, contribueront à créer la véritable culture du mécénat qu'appelle la cohésion sociale.

R.P.

Pour les différentes possibilités et les régimes valables pour les dons au Foyer: Voir page 27.

Exemple de soutien: La Fondation Bouygues Telecom

Le 4 mars 2008, Marie-Colette Coudry, bénévole au Service des subventions du Foyer entrainé en contact avec Patrick Nicole-Williams, volontaire de la Fondation Bouygues Telecom. Moutils échanges eurent lieu, et...le 23 juillet, Patrick Nicole-Williams et Jean-Bastien Guiral, directeur régional Centre-Alpes de Bouygues Telecom, nous remettaient, au nom de leur Fondation, un chèque de 10.000 euros.

Ce don généreux participe à l'aménagement du nouveau local de l'atelier tri textile qui se situe au 17 rue de Toulon à Lyon 7^{ème}, il entrera en activité début septembre 2008. 12 postes occupés par une vingtaine de personnes en insertion vont pouvoir évoluer vers 16 à 18 postes pour environ 30 personnes.



Cette augmentation de postes est devenue nécessaire pour faire face à l'augmentation d'année en année des dons de textiles par la population lyonnaise aux sans-abri. Le but du nouveau local consiste donc à améliorer les conditions de travail des personnes qui traitent ces vêtements et autres linges (5 tonnes par jour!).

L'originalité et la force de la Fondation Bouygues Telecom est d'impliquer ses salariés dans son action de mécénat (les demandes d'aide doivent être formulées exclusivement par leur intermédiaire) à tel point que ceux-ci, à l'instar de Patrick Nicole-Williams, font plus que coopérer, en exploitant leur sens humain et leur créativité. En complément du don, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri s'est vu offrir 16 ordinateurs portables pour ses services sociaux et administratifs!

Nous remercions chaleureusement tous les interlocuteurs de la Fondation Bouygues Telecom pour ces dons, pour leur disponibilité, pour leur présence attentive et porteuse de nouvelles implications au service des plus démunis, pour leur générosité sincère qui soutient nos actions et notre confiance en général.

Pour plus d'informations sur la Fondation Bouygues Telecom: www.fondation.bouyguestelecom.fr

Catherine Pouteaux



Pédagogie : le devoir de résister

Philippe
Meirieu

Issy-les
Moulineaux

ESF éditeur, 2007

128 p.

(Coll. Pédagogies)

Le problème de la jeunesse est un des problèmes de société qui est posé avec d'autant plus d'attention qu'il concerne l'ensemble de notre société et de son avenir.

Philippe Meirieu, qui a dirigé l'IUFM de Lyon, a beaucoup réfléchi et écrit dans le domaine pédagogique et n'hésite pas à s'engager dans des débats de société où l'école joue un rôle très important. Son livre est un livre de combat qui refuse la sélection et veut promouvoir la pédagogie pour tous.

Les « jeunes » sont souvent évoqués comme posant des problèmes nouveaux rendant difficile leur insertion dans la société et pénibles leurs rapports avec les adultes qu'ils ne respectent plus ; souvent l'éducation est considérée comme une insuffisance de l'autorité, tandis que les parents obéissent trop aux caprices de leurs enfants ; on observe la montée de la violence et des addictions. Souvent on incrimine l'école jugée trop laxiste. La société veut instaurer une autorité ferme, « renforcer des dispositifs de normalisation de plus en plus coercitifs ».

Le but de ce livre est au contraire de défendre la démarche pédagogique, de « résister » à ses adversaires qui la considèrent comme une démission, face à la promotion de l'enfant tyran, et veulent revenir aux anciennes méthodes. Dans ce livre, Philippe Meirieu veut préciser ce qu'est la démarche pédagogique, comment elle fonctionne et le projet à mettre en place pour « rebâtir l'école ». C'est une étude à la fois philosophique, sociologique et pratique.

Le chapitre « *Eduquer : une vieille histoire* » est un survol rapide de la réflexion sur l'éducation à travers les siècles, décrivant un lien entre les générations, avec des comportements et des maîtres restés stables au cours des siècles. Le constat des limites du maître a entraîné une réflexion qui s'est construite tout au long des siècles et qui doit faire face aujourd'hui « à la montée des nouveaux problèmes et des nouveaux publics ». Il déplore un abandon de la psychopédagogie remplacée par une « psychologie de bazar » et le recul de la culture générale devant les compétences « techniques » et les données statistiques. Une discipline s'impose progressivement : la sociologie, utile pour la connaissance des phénomènes sociaux, qui montre la nécessité « d'une approche anthropologique de l'éducation ».

« *L'urgence pédagogique* », invite à un regard sur la société contemporaine, soulignant la précarisation de la jeunesse, l'exclusion des fragiles, la puissance des médias, le triomphe d'une économie de marché et de la consommation, la force du « caprice mondialisé » et de la « pulsion d'achat ».

D'où la difficulté d'éduquer aujourd'hui, que ce soit pour les parents, ou pour les professeurs : il faut choisir entre « la camisole ou l'éducation ». L'auteur préconise de faire de l'entrée dans l'écrit une cause nationale. Il fait appel à « la tradition subversive », aux ancêtres de la pédagogie, propose des directions de recherche pour que l'école soit efficace. Il insiste sur le traitement de la question de l'attention et l'importance des questions de société.

« *La pédagogie au cœur de la modernité* » rappelle les idées des pionniers, J.-J. Rousseau et J.-H. Pestalozzi préconisant une « éducation universelle » : transmettre à tous les moyens de comprendre et de maîtriser le monde.

Les questions pédagogiques deviennent des questions sociales de première importance, les pédagogues modernes refusent la séparation « entre ceux qui seraient dignes d'accéder à la culture et de participer aux décisions... et les autres, laissés dans l'ignorance et l'assujettissement ».

Le chapitre « *Dépasser les paradoxes éducatifs* », montre les tensions à assumer et les « méthodes actives » pour y faire face avec une « pédagogie de projet », une éducation par les centres d'intérêt en construisant des activités à partir des ressources dont on dispose, en échangeant des idées... Il montre les difficultés à surmonter et donne des exemples de pédagogues qui les ont surmontées.

« *Accompagner l'émergence de la liberté* », met en avant la thématique de « la formation à la citoyenneté », en ne confondant pas l'enfant qui doit être éduqué et ne peut être considéré comme un citoyen avec l'adulte qui peut continuer à apprendre, mais décide lui-même comme citoyen. Les pédagogues aident l'enfant dans le passage de l'un à l'autre, sans abdiquer l'autorité de l'adulte.

« *Les fondamentaux de la pédagogie* » commence par une double affirmation : « Tout le monde peut apprendre et accéder à la liberté » et d'autre part « nul ne peut contraindre quiconque à apprendre et mettre en œuvre sa liberté ». L'auteur ne préconise pas telle ou telle méthode, mais énumère les principes sur lesquels fonder un apprentissage. « Ainsi définie, la pédagogie ne constitue pas un corps doctrinal homogène, c'est plutôt une configuration théorique... dans laquelle s'inscrivent des actions et des projets de natures différentes ».

Le chapitre « *Reconstruire l'autorité* », pose le problème d'une manière inhabituelle. Il voit dans « la crise de l'autorité ... une crise du futur » et dénonce un « infantilisme » largement répandu par la civilisation de la consommation. Il évoque le conflit des générations, remplacé par un conflit de communautés et « la montée en puissance de l'autorité-empire ». Il préconise de reconstruire à la fois l'autorité et le droit de la contester ». Il explique comment concevoir cette reconstruction et préconise « une véritable pédagogie par le projet », dont il détaille les éléments.

« *Instituer l'élève-sujet* », est un des chapitres importants de ce livre. Il tire les conclusions des observations faites précédemment pour proposer une ligne de conduite. L'auteur veut répondre à la nécessité de « disposer d'une ligne de conduite pédagogique » qui aide les enfants et adolescents à échapper à la société de consommation et à se construire. Il précise les neuf points de ce projet de formation qui doit aboutir au bien commun, en permettant à chacun d'y faire sa place.

Dans « *Ouvrir les possibles* », il dénonce « la classification mortifère » qui veut classer les enfants en différentes catégories et veut « parier sur la liberté du sujet ».

Dans le chapitre « *Rebâtir l'école* », l'auteur nous propose la conclusion des observations et des suggestions précédentes après un rappel de ce qu'ont été et sont encore dans quelques cas les bâtiments hérités du passé et une critique du bombardement médiatique. Il propose de s'orienter « vers une nouvelle architecture de l'espace et du temps scolaire » et de remplacer les salles de classe indifférenciées par des espaces adaptés aux différentes activités.

La conclusion, « *Résister au quotidien* » préconise la défense du bien commun contre « la marchandisation ».

Dans un « *Epilogue. Quand les pédagogues d'hier résistaient* », l'auteur présente les ancêtres de la pédagogie depuis Ibn Khaldun au XIV^e siècle jusqu'à Ivan Illich, mort en 2002.

Il termine par un dernier appel à « résister... pour construire une école démocratique ».

Jean-Louis Rocher

Carnet

Madame Odette BERGERON

Bénévole très impliquée, Odette BERGERON était le relais du Foyer dans le secteur du Bois d'Oingt. Elle participait notamment à la quête annuelle, la distribution des messages de Noël ou encore la collecte de vêtements.

Monsieur Jacques BORDE

Nous apprenons bien tardivement le décès de notre ami Jacques BORDE à l'âge de 66 ans suite à un cancer. Co-fondateur en 1968 et directeur général de la société Thermador-Groupe, distributeur spécialisé de matériel d'équipement, il fut dès cette période un bienfaiteur fidèle du Foyer. Ses derniers dons furent affectés principalement à la rénovation de la Résidence le Bordeaux. Membre du Comité des Amis du Foyer, sa discrétion témoignait de son engagement sans réserve qu'il accordait aux missions de l'association. Fils d'un boulanger lyonnais et père de trois enfants, sa participation chaque année à la lutte contre l'exclusion a contribué à la bonne gestion et au développement du Foyer. Ses profondes qualités de cœur, sa modestie, resteront pour nous tous, un exemple rare et réconfortant.

Michel Lévy

Monsieur Lahcéne BOURKECH

Monsieur Lahcéne BOURKECH, Passager du Centre Gabriel Rosset, est décédé le 28 août à l'âge de 58 ans.

Monsieur Maurice FARGEOT

Maurice FARGEOT est décédé le 8 juillet à la suite d'une crise cardiaque à l'âge de 80 ans. Bénévole très actif, présent

dès les débuts à l'Accueil de Jour du Foyer La Main Tendue, cet homme a beaucoup touché l'équipe par sa très grande disponibilité et son sens de la générosité.

Madame Suzanne PELEN (1914 - 5 juin 2008)

Dans les années 50, Suzanne est une femme dynamique; bien que mère de six enfants, elle propose de donner du temps pour les sans-abri. Elle s'occupe de la literie (non pas des matelas comme aujourd'hui mais des paillasses); puis il lui est demandé d'organiser une "vente de charité" pour faire rentrer des fonds. Ensuite, elle aménage le Centre d'accueil pour familles rapatriées d'Algérie avec cuisine collective rue Père-Chevrier, puis le Centre d'accueil pour jeunes ménages à Vénissieux-Parmentier, puis le Centre d'accueil pour personnes âgées de La Rochette, etc. En somme, elle est toujours là quand il s'agit de créer, organiser parce qu'elle a les compétences pour ce faire: "une maîtresse femme, exigeante" dit l'un de ses fils qui a pris sa relève au Foyer. Parlant de M. Rosset, elle écrit en 1982: « L'important est qu'il a su, par son rayonnement, entraîner à sa suite des bonnes volontés et leur donner le désir de faire fructifier pour le service des pauvres les talents dont la vie les avait dotés. »



A. P

Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.

« Je sens déjà mes épaules se courber... »



Charles Péguy
(1873-1914)

Gabriel Rosset avait pour Charles Péguy une estime profonde. Comment en eût-il été autrement? Tous deux, issus de modestes familles provinciales, s'étaient hissés jusqu'aux écoles normales supérieures (de la rue d'Ulm et de Saint-Cloud). Là, ils avaient fréquenté les intelligences les plus vives de leurs temps, ils avaient pris la mesure du combat que doit mener la foi pour rayonner dans un milieu parfois agressivement laïque. Tous deux avaient une fibre sociale nourrie de charité chrétienne. Tous deux avaient le sens du pèlerinage, et réservaient à la Vierge un culte affectueux. G. Rosset aimait citer la « Présentation de la Beauce à Notre Dame de Chartres », et ces pages de prose où Péguy, s'appuyant sur le souvenir de sa mère, rempailleuse de chaises, fait l'éloge du travail amoureux conduit. Plutôt que ces pages célèbres, attardons-nous, par pure délectation, sur quelques paragraphes où Péguy, à 37 ans, évoque avec humour sa vieillesse – une vieillesse qui lui sera refusée, puisqu'il devait mourir quatre ans plus tard, aux premiers jours de la Grande Guerre. Libre à vous, en lisant cet « éloge de l'osier » d'évoquer la mémoire de G. Rosset tressant des paniers, à la Trappe des Dombes ou au Foyer parmi les sans-abri ; c'était sa façon de mettre en pratique la devise bénédictine : « Laborare est orare ».

P.V.

« Je serai un vieux cassé, un vieux courbé, un vieux noué. Je serai un vieux retors. Je serai peut-être un vieux battu (des événements de cette gueuse d'existence). Je serai un vieux rompu, un vieux tordu, un vieux moulu, un vieux tortu, toutes les rimes (populaires) en *u*, sauf deux (ou trois) dont l'une est que je ne serai certainement pas un vieux cossu. En quoi je me distinguerai de quelques fermiers de la Beauce. Et de quelques-uns, moins nombreux, du Val de Loire. Qui ont plus d'écus au Comptoir d'Escompte que leurs aïeux n'en eurent jamais à quatre pieds de profondeur sous la cinquième dalle à gauche en partant du mur de refend qui jointe le bout de la cuisine et jouxte la belle chambre, la chambre à coucher, la chambre des maîtres. Je serai un vieux tassé, un vieux chenu. On dira : *c'est le père Péguy qui s'en va*. Oui, oui, bonnes gens, je m'en irai. *Rêve des jeunes ans, qu'êtes-vous devenus?* Ces lèvres suaves, ces gestes courtois. Cette suavité, cette courtoisie bien française. À peine allemande. Je serai un vieux rabougri, ma peau sera ridée, ma peau sera une écorce, je serai un vieux fourbu, un raccourci de vieux *pésan*. [...]

Trop de vieux derrière moi se sont courbés, se sont baissés toute la vie pour *accoler* la vigne. Avec cet osier rouge tendre brun que l'on vend au marché, cueilli, coupé des bords de la Loire, des fausses rivières, des îles longues de sable, des sables mouvants, des sables fixés, des mares courantes, des retours d'eau. Des mortes rivières. Des mortes eaux. Cet osier flexible, au bout flexible, au bout vimineux, à

l'extrémité viminale, à l'extrémité de couleur de plus en plus ardente, de plus en plus sève et flexible jusqu'au bout ; encore comme tout mouillé intérieurement, dans la sève même, dans la sève qu'il garde, de l'eau de la rivière. Peuple laborieux. J'en ai trop derrière moi. Je crois que c'est pour ça que j'ai ce vice de travailler. Puissé-je écrire comme ils accolaient la vigne. Et vendanger quelque fois comme ils vendangeaient *dans les bonnes années*. Puissé-je écrire seulement comme ils causaient. Trop de vieux (et de vieilles) ont vécu sur la vigne, sur la délicate vigne, penchés comme sur un enfant, penchés toute la vie, (ce qui donne ses courbatures quelquefois même à ceux qui sont habitués, *qui ont l'habitude (il n'a pas l'habitude)*, penchés, courbés, pliés, en deux comme le disait ma grand mère (*on est toute en deux*) pour tailler, sarcler, biner, choyer, désherber, cajoler, regarder, (regarder croître, regarder pousser, regarder mûrir, encourager ; pousser du regard), (faire réellement pousser du regard), vendanger d'ingrates et de reconnaissantes vignes. Ils disaient plus simplement : *J'va travailler la vigne*. Tout ce qu'on faisait à la vigne s'appelait travailler. Excepté toutefois vendanger, parce que c'est la récompense et le gain, qui s'appelait *faire la vendange*. Et bien qu'on y attrape des rudes courbatures, ce n'était censément pas travailler. C'était la plus grande fête chômée de l'année religieuse et civile. »

Charles PÉGUY, *Victor-Marie, comte Hugo*
(Dans *Œuvres en prose*, 1909-1914,
Gallimard, Pléiade, pp. 672-673)

Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



- Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3^{ème}
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46
du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

- Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4^{ème}
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89
lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème}
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)
Tél./Fax 04 72 73 09 27
mardi à vendredi de 14h30 à 17h30

- Oullins -

6, rue Pierre Sémard - 69600 Oullins
(bus 10-14-47-63-88) - Tél./Fax 04 72 66 95 02
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9^{ème} (Métro Gare de Vaise)
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05
lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

- Villefranche-sur-Saône -

317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél./ Fax : 04 74 60 47 62
mardi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Où déposer vos dons en nature et contacter le service collecte ?

- **Service Collecte** - Collecte à domicile gratuitement vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au 04 37 37 49 72
- **Centre de Tri Guillotière** - 85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème} - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état. Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.
- **Centre de tri Quai Gillet** - 58 quai Gillet - Lyon 4^{ème} - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- **Recyclerie de Vaise** - Bungalow dans la déchetterie: 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^{ème} - Tél. 04 78 47 10 57. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.
- **Recyclerie de Francheville** - Bungalow dans la déchetterie: 29, route de la Gare - 69360 Francheville - Tél. 04 78 59 04 32. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.
- **La Main Tendue** - 317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône - Tél. 04 74 60 47 62 - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30



Agir pour le bien-être des personnes sans abri en offrant votre temps

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour:

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Le Pôle bénévole vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au Foyer et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du Foyer, de vos disponibilités et de vos envies.

Contact mail:

benevolat.fndsa@wanadoo.fr

Téléphone:

04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 85

Site internet: www.fndsa.org

Devenir bénévole

Septembre, voici venu le temps de la rentrée, et de la traditionnelle recherche de bénévoles. De nombreux postes restent à pourvoir dans les différents services de l'association: Emploi-formation, Soutien scolaire, Bric à Brac, Pôle familles, Accueils de jour, Accueil de nuit, animation, communication, secrétariat...

Que vous soyez en activité, étudiants, à la retraite, sans profession... le Foyer vous attend!

Tous les profils nous intéressent, que vous disposiez de peu de temps, en journée, en soirée, le week-end, que vous ayez envie de vous investir plus en profondeur dans une action en faveur des plus jeunes, des plus âgés, des personnes en insertion ou à la recherche d'un emploi, à Lyon, comme à Villefranche sur Saône, Villeurbanne, Villette d'Anthon, etc.

Et pour la fin d'année?

Messages de Noël : Les « Messages de Noël » du Foyer vont être diffusés à la sortie des églises, de la fin du mois de novembre à la fin du mois de décembre. A cet effet, nous recherchons des personnes pouvant nous aider à l'organisation et à la distribution de ces messages.

Pour les fêtes de fin d'année: Des fêtes de fin d'année auront lieu au Foyer (veillée de Noël le 24 décembre, repas de Noël le 25 décembre à midi, le nouvel an, etc.). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenus afin d'organiser et animer ces manifestations.

Contactez l'équipe du Pôle bénévole qui vous accueillera, et vous aidera à trouver un bénévolat « à votre mesure ».

Agir pour le bien-être des personnes sans abri grâce à vos dons

Vous pouvez soutenir le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri par :

- **Un chèque, un prélèvement automatique,**
- **Un don au titre de l'ISF**
- **Un contrat d'assurance vie** en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.
- **Un legs, une donation,** pour aider le Foyer à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique le Foyer peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du Foyer ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. : 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fndsa@wanadoo.fr

Site internet : www.fndsa.org

Votre réduction fiscale :

● Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, **défiscalisation jusqu'à 75 %** de votre don dans la limite de 495 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

● Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons des entreprises au Foyer Notre-Dame de Sans-Abri donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibi-

Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers d'Insertion du Foyer ouvre droit à **une réduction de votre cotisation d'ISF à hauteur de 75 %** du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros par an (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Le saviez-vous ?

- **15 euros** : un passage dans un accueil de jour
- **30 euros** : une nuit en centre d'hébergement
- **45 euros** : une journée pour un jeune en insertion avec accompagnement social et hébergement





*AVEC VOUS,
ACCOMPAGNER LES SANS-ABRI VERS UNE VIE MEILLEURE*

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri**: 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Avec 30 euros seulement, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.

Mme, Mlle, M,

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél. Bureau :

Tél. domicile :

E-mail :

Je souhaite aider financièrement le Foyer :

– ci-joint chèque deeuros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :

.....

Je souhaite m'abonner ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB N° national d'émetteur : **227 072**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri - 3, rue Père Chevrier 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre.....€

Ma banque

Nom de ma Banque :

N°Rue.....

Code PostalVille

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de **495 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

En 2007, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 215.000 nuitées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.